



Annulation permis conduire

Par **benoistemmanuel**, le **12/02/2012** à **09:03**

[s]/[s]Bonjour,

jest u une annulation de 7 moi le mois de septembre2010 est que ces normal quil face partir mon annulation maintenant alors que la prefecture a toujours u mon permis jest fait mais 6 mois comme prevue et mois je croyer que mon anulacion parter du jour du trebunal merci de me repondre rapidemant je suis pere de trois enfants et jest besooin de mon permis merci jest fait une visite medical le mois aout2010 mais etait pas bonne et javais purger mais 6 mois apres je suis passer au trebunal et annulation 7 mois pour mois la peine part du jour du trebunal ce nest pas normal jespere avoir une reponse dans les meilleur delai merci davance
i;.....

Par **amajuris**, le **12/02/2012** à **13:39**

?

Par **benoistemmanuel**, le **13/02/2012** à **20:50**

bonjour j'ai u une annulation de permis de sept mois depuis le 8 septembre 2010. Je voudrais savoir si c'est normal que l'annulation de mon permis démarre maintenant. Pour moi je croyais avoir fait ma peine. est-ce normal que cela démarre maintenant alors que je n'ai pas conduit depuis mon infraction qui date du 27/02/10. En sachant que j'ai reçu un relevé de condamnation pénal et mon ordonnance pénal correctionnelle qui a d'ailleurs été transmise à

monsieur le procureur le 8 septembre 2010.

Merci de me répondre rapidement.